



Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 13 juin
- ❖ 17 oct.
- ❖ 5 décembre
- ❖ 19 sept.
- ❖ 14 nov.

BIBLI-O-BUS

vers la salle communale 14h-17h

- 28 juin
- 20 sept.
- 15 nov.
- 23 août
- 18 oct.
- 13 déc.



de MEINIER

Présence des sociétés meynites

Judi 27 juin

Ecole de musique

Judi 26 septembre

Les Dames Meynites

Judi 28 novembre

Marché de Noël

MANIFESTATIONS :

- Spectacle de l'Ecole de Musique

Mardi 18 juin

- Fête des Promotions

Sa 29 juin - salle communale et centre du village

Parking du Chat GRATUIT
de 10h à Dimanche 02h.

Découvrez, observez et dégustez en marchant !

Que vous soyez randonneurs chevronnés, promeneurs du dimanche, ou encore entre amis ou en famille, vous êtes attendus nombreux à cet événement unique !

Découvrez le programme complet sur www.geneveterroir.ch/jdr

La Dictée de Pierre



« La langue française est une femme. Et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière, folle, sage, qu'on l'aime de toute son âme, et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle. » (Anatole France)

Pour ses beaux yeux donc, Pierre Pricat vous donne à nouveau rendez-vous (jeunes et moins jeunes) au **local polyvalent des aînés** (bâtiment collectif, rte de La-Repentance 86) pour ses traditionnelles dictées, qui ont toujours lieu dans la détente et la bonne humeur, **un mardi matin par quinzaine à 8h30**, suivis d'un café.

Prochaines dates :

● Septembre 2019 :	17	● Février :	4 + 18
● Octobre :	1 + 15 + 29	● Mars :	3 + 17 + 31
● Novembre :	12 + 26	● Avril :	21
● Décembre :	10	● Mai :	5 + 19
● Janvier 2020 :	7 + 21	● Juin :	2 + 16

Sauf en cas d'empêchement majeur de « l'animateur » !

✍ Munissez-vous d'un cahier et de quoi écrire.

Activités à La Rampe + Organismes nuisibles / taille des haies

+ Agenda (suite)

Voir au VERSO

❖ Agenda (suite)

- Fête du 31 juillet

Mercredi 31 juillet (org. :
Amicale sapeurs-pompiers)

- Fête nationale 1^{er} Août

Jeudi 1^{er} août - parvis de la
salle communale

Parking du Chat **GRATUIT**
de 10h à Vendredi 02h.

- Démonstration des Pompiers

Sa 31 août - centre du village

Dictée de Pierre - local des
aînés, bât. collectif à **8h30** :

- 25 juin ● 17 sept.
- 1+15+29 oct.
- 12+26 nov. ● 10 déc.
- 7+21 janv. **2020**
- 4+18 février
- 3+17+31 mars
- 21 avril ● 5+19 mai
- 2+16 juin

ENCOMBRANTS à déposer
avant 7h ou la veille dès 17h :

- 26 juin ● 31 juillet
- 28 août ● 25 sept.
- 30 oct. ● 27 nov.
- 11 décembre

Infos déchets : www.espacetri.ch



Jeudi 20 juin
dès 18h

Grillades

Chacun prend ses spécialités
Salades et pain offerts
Ouvert à toutes et à tous



DISCO
5-8P

jeudi 27 juin
dès 19h

Organismes nuisibles / plantes-hôtes et plantes indésirables

Les propriétaires de parcelles envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer (art.38+39 M 2 05.01).

Taille des arbres et des haies

Les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les murs, clôtures et haies situés en bordure de route ne peuvent - dans la mesure où ils sont autorisés - excéder une hauteur maximum de 2 mètres (voire moins si le Département cantonal l'exige) et ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

Ce travail doit être exécuté tout au long de l'année à front des chemins communaux et privés (loi sur les routes L 1 10, art.70+ss.).